



Chers clients,

Nous sommes très heureux de vous accueillir dans notre domaine de gîtes « La Margotine ». Pour votre confort et celui de votre entourage, dans le respect de chacun, nous vous demandons de bien vouloir vous conformer aux informations mentionnées dans ce règlement intérieur. Nous espérons que vous passerez un agréable séjour dans ces lieux entièrement rénovés et mis à votre disposition.

Un règlement n'est jamais drôle, mais il est fait pour le bien de tous et doit être respecté.

Respect du silence : Cet endroit est un site où les vacanciers viennent rechercher le calme et la sérénité. Le repos et la tranquillité sont prioritaires. Ne rien faire qui de son fait ou du fait de sa famille ou de ses relations, puisse nuire à la tranquillité du voisinage, en évitant les bruits excessifs ou tout autre nuisance, de jour comme de nuit. Les parents encourageront leurs enfants à ne pas être trop turbulent dans leurs jeux, afin de ne pas déranger la tranquillité des autres occupants. Le silence doit être de rigueur entre 23 h et 8 h.

Respect du site et de l'environnement : Afin de préserver la beauté du site, nous vous demandons de ne jeter aucun débris au sol, ni aucun mégots. Le cendrier disponible sur la terrasse du gîte est autorisé uniquement sur celle-ci, en aucun cas à l'intérieur du gîte. Il est interdit de cracher, crier, couper ou arracher des végétaux ou que ce soit dans le domaine.

Les sacs poubelles doivent être fermés correctement et portés aux containers se trouvant dans la rue devant le domaine. Merci de respecter l'espace du gîte la prairie, qui est un gîte indépendant et privé, vous pourrez vous promener dans le domaine, en respectant l'intimité des occupants de ce gîte. Il en va de même pour la partie privée des propriétaires. (Comme informés à votre arrivée).

Il est demandé d'utiliser les chemins d'accès plutôt que de piétiner les pelouses.

Il est interdit de donner à manger à notre chien.

Nous autorisons les piques niques dans le domaine, à condition de laisser l'endroit propre et sans déchets.

Feux interdits.

Utilisation du parking : Il est strictement interdit de stationner en dehors de l'espace prévu à cet effet. Nous vous demandons de vous stationner intelligemment sur le côté droit, de façon à ce que chacun puisse trouver une place. Ce parking conçu pour environ 6 véhicules, permet largement de stationner correctement. De 23h00 à 7h00, veuillez prendre les précautions nécessaires pour ne pas faire de bruit. Tous véhicules doivent rouler au pas et ne devra pas dépasser 10 km/h.

Animaux domestiques : Hors mis les conditions générales dont vous devez connaître le contenu, **en aucun cas il sera toléré un chien qui aboie et que les maîtres ne pourraient faire taire.** Vous devez prendre toutes les précautions afin que : votre animal ne reste jamais seul dans le gîte, ni à l'extérieur, qu'il soit systématiquement tenu en laisse dans le domaine, que vous ramassiez ces besoins à chaque fois que

nécessaire en prenant soin de jeter ces déchets dans la poubelle du container. Vous devez veiller à ne pas laisser de poils dans le gîte où que ce soit et faire en sorte qu'aucune odeur s'installe après votre séjour dans le gîte. De plus en plus d'établissements refusent les animaux, merci de respecter ces consignes indispensables afin que nous continuions à les accepter...

Capacité : Il est interdit de faire venir toute personne non prévue dans le contrat. Celle-ci sera systématiquement refusée. Stationnement de camping-car et implantation de tente interdits. Dans le cas d'un départ d'une ou plusieurs personnes durant le séjour, aucun remboursement ne sera effectué pour quel que soit la raison.

Clés : Les portes d'entrée de chaque gîte sont munies de serrures à clés. Lors de toute sortie du gîte, vous êtes tenus de fermer les lieux. En cas de non-respect de cet article, il vous incombe la responsabilité de tous vols, dégradations et autres dégâts matériels qui feront l'objet d'une facturation. Pour tous objets appartenant aux résidents, vous serez tenus de faire vous-même votre déclaration à votre assurance et le gîte décline toute responsabilité. Egalement le double des clés sera facturé en cas de perte.

Espaces jeux des enfants : Respectez impérativement l'âge maximum de 8 ans pour les jeux type toboggan et portique avec ses agrès et la cabane.

Il est interdit de jeter du sable en dehors de l'espace dédié aux enfants.

Cet espace est ouvert de 10h00 à 22h00. Merci de respecter ces horaires pour le bien être de chacun... Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents, ils devront veiller à ce que les enfants jouent dans un bruit raisonnable !

Espaces détente adultes et grands enfants : Le boulodrome est ouvert à tous, de 10h00 à 22h00. Hors mis un événement type concours organisé, aucun dépassement d'horaire ne sera toléré. Il est demandé de laisser l'endroit ratissé ou balayé et propre à votre départ.

Concernant la table de ping-pong neuve et le babyfoot, nous vous demandons de respecter impérativement le matériel et de le partager avec bon sens. Il convient de ranger et laisser celui-ci à l'endroit trouvé.

Espace piscine et ses règles de sécurité

Le propriétaire pourra se rendre dans l'espace à tout moment pour l'entretien et la maintenance quotidienne, la piscine est ouverte de 10h00 à 21 h00.

Les profondeurs sont à titre indicatif en fonction de l'évaporation de l'eau et sont indiquées dans la fiche descriptive complémentaire au contrat de location de votre gîte.

La piscine commune ou celle privée est sécurisée par une clôture. La porte de celle-ci doit rester **constamment fermée et verrouillée enclenchée**, à chaque entrée et sortie de la plage, vous devez veiller à laisser la porte fermée derrière vous.

Il en va de la survie de vos enfants. Les enfants sont acceptés dans piscine sous la responsabilité totale de leurs parents !.

Les enfants de moins de 7 ans, et les personnes ne sachant pas nager doivent utiliser des obligatoirement des brassards et bénéficier de la surveillance d'un adulte.

Nous vous demandons des respecter les lieux et les consignes indiquées sur les panneaux à l'entrée à savoir : se déchausser avant d'entrée, **passer impérativement dans le pédiluve** pour l'hygiène de tous et de **prendre obligatoirement une douche** avant chaque baignade.

Cette douche est solaire et donc 100% écologique, afin de laisser de l'eau chaude pour tout le monde veuillez l'utiliser avec modération et de veillez à ce que le robinet soit bien refermé.

Nous avons installé un système filtration haut de gamme assurant une parfaite qualité de l'eau, basé sur un filtre à particule de verre, l'eau est filtrée à 3 microns. !

Pour le bon fonctionnement du matériel, il est demandé donc de prendre également une douche, en cas d'application d'une crème solaire.

Il est interdit de : courir sur la plage autour du bassin, de manger, de cracher, de crier, de plonger, de fumer, de boire des boissons alcoolisées, d'écouter de la musique, d'utiliser son portable, de ramener des objets, plus particulièrement en verre, de sortir ou d'entrer les sièges ou autres mobiliers que ceux qui sont présents sur les lieux.

Le temps d'utilisation doit bien évidemment être partagé par tous.

Seuls ballons en mousse sont autorisés et à proscrire lorsque ce jeu pourrait déranger les hôtes. **Respectez le silence et le repos de vacanciers.**

Dégradation : Informez immédiatement le propriétaire de tout sinistre et dégradation se produisant dans les lieux loués, ainsi qu'à l'extérieur, même s'il n'en résulte aucun dommage apparent. En cas de perte ou dégradations d'élément du gîte occasionnés par le locataire, le montant du dépôt de garantie sera minoré du coût de remise en état ou des frais de remplacement sur présentation de justificatifs par le propriétaire, et ce, dans un délai maximum de deux mois.

Y compris dans le cas d'une peinture endommagée dans le gîte.

Energies : Pour votre confort, nous ne facturons pas le gaz et l'eau à nos hôtes

L'eau, c'est la vie : Celle qui sort des robinets est potable, très douce et de très bonne qualité, dans notre région la pollution est quasi inexistante, elle précieuse, économisons-la. De même pour le gaz, merci d'éteindre vos appareils de cuisson après utilisation et de consommer avec bon sens.

Service réception : nous habitons sur place, nous sommes disponibles en cas de problème, ou à l'occasion pour vous renseigner le mieux possible, merci de respecter nos disponibilités et de préférence de 8h00 à 20h00.



Le gîte et sa terrasse

Le gîte dans lequel vous séjournerez est propre à votre arrivée, afin de garantir la même propreté aux prochains occupants nous vous remercions d'apporter un soin particulier à votre gîte.

Nous avons réalisé de nombreux mois de travaux....afin de vous apporter un cadre de vie agréable pour vos vacances. Nous comptons donc sur nos hôtes pour maintenir ce niveau d'accueil.

Il demandé à nos hôtes de ne pas modifier l'emplacement des meubles et objets se trouvant dans le gîte, ni de sortie ceux-ci sur la terrasse.

Ménage : Un nécessaire de produits ménagers est disponible dans le gîte, spécialement étudié pour nos nouveaux assainissements en respectant la nature.

A ce sujet nous vous demandons de ne pas jeter aucun tampon, serviettes, lingettes, préservatifs et couches dans les WC.

Nous vous demandons :

Cuisine : De vider et nettoyer la poubelle, l'évier et robinetterie, l'intérieur des placards et portes extérieures, le réfrigérateur intérieur et extérieur, la gazinière et son four, la cave à vin et sa porte, le four microonde intérieur et extérieur, le lave-vaisselle (joint et extérieur), la cafetière, la bouilloire, le grill pain, les tables chaises(barreaux), et tout mobilier le nécessitant, les vitres si vous les avez salies. Les sols devront être aspirés et nettoyés à fond.

Salle de bain : De vider et nettoyer la poubelle, les toilettes ainsi que la brosse et les contours des WC, le lavabo, son miroir et son meuble, le bac à douche et la bonde (enlever les cheveux), les robinetteries, le bac à lessive du lave-linge et les abords si nécessaire. Les sols devront être aspirés et nettoyés à fond.

Salon séjour : Nous nous réservons le droit de vous facturer le ménage au tarif général, si nous jugeons que dans le cas où vous vous en chargeriez, celui ne correspond pas à nos attentes et serait à refaire.

Le cas échéant, signalez là durant votre séjour. Informez immédiatement le propriétaire de tout sinistre et des dégradations se produisant dans les lieux loués, même s'il n'en résulte aucun dommage apparent. En cas de perte ou dégradations d'élément du gîte occasionnés par le locataire, le montant de ce dépôt sera minoré du coût de remise en état ou des frais de remplacement sur présentation de justificatifs par le propriétaire, et ce, dans un délai maximum de deux mois.